



**PROJET DE LOI
FONCTION PUBLIQUE
EXIGEONS LE RETRAIT**

<NOM> <PRENOM>
<CENTRE DE RESPONSABILITÉ>
<SERVICE OU ADRESSE PERSO>

NANTES, le 9 avril 2019

Emmanuel Macron a décidé de s'en prendre aux salariés sous statut, il a notamment stigmatisé au cours de la campagne présidentielle le statut général des fonctionnaires, le jugeant inapproprié.



Ce qui va changer avec ce projet de loi :

Remise en cause du droit à l'accès à la fonction publique en voulant faire du CDD la norme de recrutement

Remise en cause des bonnes conditions de travail

Remise en cause de la protection sociale complémentaire, de la médecine du travail et des congés

Remise en cause de la protection des agents par des organisations syndicales représentatives (CAP, CHSCT, CT)

Remise en cause du droit à la formation

Remise en cause du projet égalité femme/homme

Autres dispositions :

- suppression de 120 000 postes dont 70 000 dans la Fonction Publique Territoriale d'ici 2022
- mise en place d'une indemnité de départ « volontaire » ouvrant droit à l'assurance chômage
- mise en place d'un accompagnement des agents dont l'emploi est supprimé dans le cadre d'une restructuration
- privatisation de certains services avec détachement automatique des agents (CDI).

Le Gouvernement avance très vite sur ce dossier avec un calendrier très serré et compte faire passer cette loi avant l'été.

Tu trouveras ci joint une invitation à participer à **l'assemblée générale du 25 avril** que tu afficheras sur les panneaux syndicaux de ton service.

Fraternellement,